

## **CTM – CARTE SCOLAIRE 2014 : interventions du SNUipp-FSU :**

*(Attention : carte scolaire repoussée après les élections municipales)*

Le ministère vient de présenter la répartition académique des 2 415 postes supplémentaires programmés dans les écoles pour la rentrée 2014 (**125 postes pour l'Aquitaine**). Un volume dont il faut retrancher 60 postes supprimés dans les « *Communautés d'outre-mer* » pour un solde net de 2 355 postes affichés au budget.

Après les années de coupes claires, le SNUipp-FSU acte positivement ces créations qui profiteront aux écoles. Mais, au regard de la situation de notre école, **cette dotation reste insuffisante**. Le primaire part de tellement loin, que même cette deuxième année de dotation positive – en retrait par rapport aux 3 046 postes de l'an dernier - ne répondra pas encore à tous les besoins et ce d'autant que plus de 30 000 élèves supplémentaires sont attendus.

Sans nouvelle dotation, comme dans les académies de Guadeloupe et de Martinique, où avec des moyens bien en deçà des besoins, **les académies vont continuer à vivre des situations tendues**. La préparation de la rentrée 2014 s'annonce donc encore délicate. Le SNUipp-FSU estime qu'il faut à la fois rattraper le grand retard de postes dont souffre le primaire, mais aussi absorber la hausse démographique tout en assurant le développement des dispositifs « *plus de maîtres que de classes* », « *moins de trois ans* », la reconstruction des RASED et des brigades de remplaçants, afin de relancer sérieusement la formation continue. Il faut enclencher les transformations pédagogiques, les résultats de PISA invitant à des changements urgents.

Les engagements pour le primaire doivent être tenus. Il faut voir grand pour nos élèves. L'investissement budgétaire au service de la réussite des élèves et de leurs enseignants doit s'amplifier.

### **Mesures d'allègement en éducation prioritaire intégrées dans ces dotations**

Le ministère a aussi confirmé au SNUipp-FSU que ces dotations englobaient les mesures d'allègement de service pour les PE en Education prioritaire. Le SNUIPP-FSU a rappelé que dans un premier temps, ce devait être à minima tous les PE exerçants dans le périmètre de l'actuel ECLAIR qui devait en bénéficier. Il a écrit avec la FSU en ce sens au ministre.

### **Les opérations de cartes scolaires repoussées après les élections**

Le ministère nous a aussi annoncé que les mesures définitives de cartes scolaires départementales seraient reportées après les élections municipales. Le SNUipp-FSU est intervenu en alertant le ministre : cette décision va décaler toutes les procédures de préparation de la rentrée : gestion des ouvertures et des fermetures de postes, mutations des enseignants,... Tout risque de se faire dans l'urgence avec la complexité supplémentaire d'un dossier des rythmes scolaires toujours controversé.

Le temps politique n'est pas celui de l'école. Pour notre part, nous souhaitons que la rentrée scolaire se prépare en toute sérénité. C'est sans attendre la fin de la séquence électorale que le SNUipp-FSU va engager dès janvier avec les enseignants un travail de remontrée des besoins des écoles, afin d'anticiper les opérations de carte scolaire départementales. Ce travail de terrain va nous permettre d'intervenir au plus vite auprès des DASEN.